

## Note aux étudiants



- Les téléphones mobiles et autres appareils de communication audio et/ou visuels, ou de stockage de données (baladeur, lecteur MP3, écouteurs, casque anti-bruit, pc portable,...) sont strictement interdits. A tous moment de chaque épreuve, tout candidat peut être soumis, si nécessaire, à un contrôle permettant de s'assurer de l'absence de tout moyen de communication.
- Avant les épreuves, les portables éteints doivent être rangés dans les cartables et les cartables doivent être déposés au fond de la salle.
- Les candidats absents à une épreuve sont exclus du concours.
- Les nom et prénom doivent être reportés sur chaque copie remise.
- **La copie doit être rédigée d'une seule couleur (bleu ou noir). L'utilisation d'une autre couleur pourrait être considérée comme un signe distinctif par l'enseignant assurant la correction, auquel cas la note de zéro serait alors attribuée.**
- Toute communication entre étudiants est strictement interdite pendant les épreuves.
- Les calculatrices programmables sont strictement interdites.
- L'utilisation de l'effaceur n'est pas autorisée.
- Tous échange des affaires scolaire, est interdit.
- Une copie doit être remise pour chaque matière même si aucune réponse n'y est reportée.
- Tous candidats ne remettant pas sa copie dans les temps sera sanctionné.
- Durant les épreuves, aucun document n'est autorisé.

### Gestion des tables

